

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commissions réunies

de l'Enseignement, de la Formation professionnelle,
des Personnes handicapées, du Transport scolaire,
des Crèches, de la Culture et du Tourisme

et des Affaires sociales,
de la Famille et de la Santé¹

Convocation²

Mercredi 28 janvier 2026 – 14h30
La Braise ASBL
Rue de La Vigne, 56 à 1070 Anderlecht

Ordre du jour

1. Visite de La Braise

- Accueil par M. Bernard De Roover, président, et M. Ariel Dutrieux, directeur
- Présentation
- Visite de l'ASBL
- Questions-réponses

2. Divers

¹ Réunion conjointe avec la commission des Affaires sociales et de la Santé de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

² Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques.

**Composition de la commission de l'Enseignement, de la Formation professionnelle,
des Personnes handicapées, du Transport scolaire, des Crèches,
de la Culture et du Tourisme**

Présidence : M. Bertin Mampaka Mankamba
Vice-présidences : Hicham Talhi, Mme Cécile Vainsel

Membres effectifs :

MR : Mme Kristela Bytyci, Mme Angelina Chan, Mme Aline Godfrin, M. Bertin Mampaka Mankamba
PS : Mme Isabelle Emmery, Mme Cécile Vainsel, M. Yusuf Yildiz
PTB : M. Bruno Bauwens, M. Petya Obolensky, Mme Patricia Parga Vega
Les Engagés : Mme Stéphanie Lange
Ecolo : M. Hicham Talhi

Membres suppléants :

MR : Mme Loubna Azghoud, Mme Aurélie Czekalski, Mme Ludivine de Magnanville Esteve, Mme Anne-Charlotte d'Ursel, M. Amin El Boujdaini
PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Mohamed Ouriaghli, M. Sevket Temiz
PTB : M. Octave Daube, Mme Mihaela Drozd, Mme Danaé Michaux Maimone, Mme Manon Vidal
Les Engagés : Mme Sofia Bennani, M. Mounir Laarissi
Ecolo : M. Matteo Segers, Mme Farida Tahar

Secrétaire administratif : M. Jules Bérat (02 504 96 27 – jberat@parlementfrancophone.brussels)

**Composition de la commission des Affaires sociales,
de la Famille et de la Santé**

Présidence : Mme Amélie Pans
Vice-présidences : Mme Cécile Vainsel, M. Kalvin Soiresse Njall

Membres effectifs :

MR : Mme Ariane de Lobkowicz, Mme Anne-Charlotte d'Ursel, Mme Amélie Pans, Mme Françoise Schepmans
PS : Mme Latifa Aït-Baala, M. Mustapha Akouz, Mme Cécile Vainsel
PTB : Mme Mihaela Drozd, Mme Hanina El Hamamouchi, M. Petya Obolensky
Les Engagés : Mme Gladys Kazadi
Ecolo : M. Kalvin Soiresse Njall

Membres suppléants :

MR : Mme Kristela Bytyci, M. Geoffroy Coomans de Brachène, M. Amin El Boujdaini, M. Sadik Köksal, M. Olivier Willocx
PS : M. Ibrahim Donmez, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Mohamed Ouriaghli
PTB : M. Octave Daube, Mme Patricia Parga Vega, Mme Marisol Revelo Paredes, M. Mehdi Talbi
Les Engagés : Mme Marie Cruysmans, Mme Stéphanie Lange
Ecolo : Mme Farida Tahar, M. Hicham Talhi

Secrétaire administratif : M. Jules Bérat (02 504 96 27 – jberat@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).